



COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2008-0005
10 avril 2008

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint, pour information, le texte de la déclaration écrite de M. Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du Fonds monétaire international, qui sera présentée à la soixante-dix-septième réunion du Comité, le 13 avril 2008, à Washington.

* * *

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT : DÉCLARATION ÉCRITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

I. INTRODUCTION

1. Selon l'édition 2008 du Rapport de suivi mondial, grâce aux forts taux de croissance économique observés ces dernières années, un grand nombre de pays en développement ont accompli des progrès notables vers la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à la réduction la pauvreté. Bien que l'activité économique mondiale devrait se ralentir en 2008, cet objectif est réalisable au plan mondial. Il y a peu de chance, en revanche, que les objectifs de développement humain soient atteints au rythme actuel. Les progrès, au demeurant, varient beaucoup d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, les États fragiles et l'Afrique subsaharienne accusant le plus grand retard dans ce domaine. Le rapport de suivi mondial esquisse un programme en six points visant à accélérer la réalisation des OMD. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre ces objectifs, notamment en respectant les engagements pris à Monterrey et Gleneagles sur l'accroissement de l'aide et de son efficacité.

2. Le FMI continue de participer pleinement aux efforts déployés au plan international pour atteindre les OMD. Nous aidons les pays à faible revenu à faire face à des phénomènes essentiels tels que les fluctuations des prix des produits de base, l'évolution des marchés financiers et la viabilité de la dette — en plus de renforcer les capacités et de promouvoir la stabilité macroéconomique. Un autre défi consiste à gérer les répercussions macroéconomiques de l'accroissement de l'aide et des entrées de capitaux. Le FMI, par ailleurs, continuera de contribuer activement au débat sur l'accroissement de l'aide et le renforcement de son efficacité. Nous participons aux travaux du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique organisés sous l'égide du Secrétaire général et nous nous réjouissons à la perspective de prendre part au Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui aura lieu à Accra en septembre 2008, ainsi qu'à la Conférence internationale sur le financement du développement qui se déroulera à Doha en novembre 2008.

3. Je me propose tout d'abord de vous donner un bref aperçu des perspectives de l'économie mondiale et d'examiner les effets de la persistance des perturbations des marchés financiers sur l'économie mondiale, en particulier sur les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. Je ferai ensuite le point sur les initiatives engagées pour recentrer et moderniser les structures et les activités du FMI.

II. PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE¹

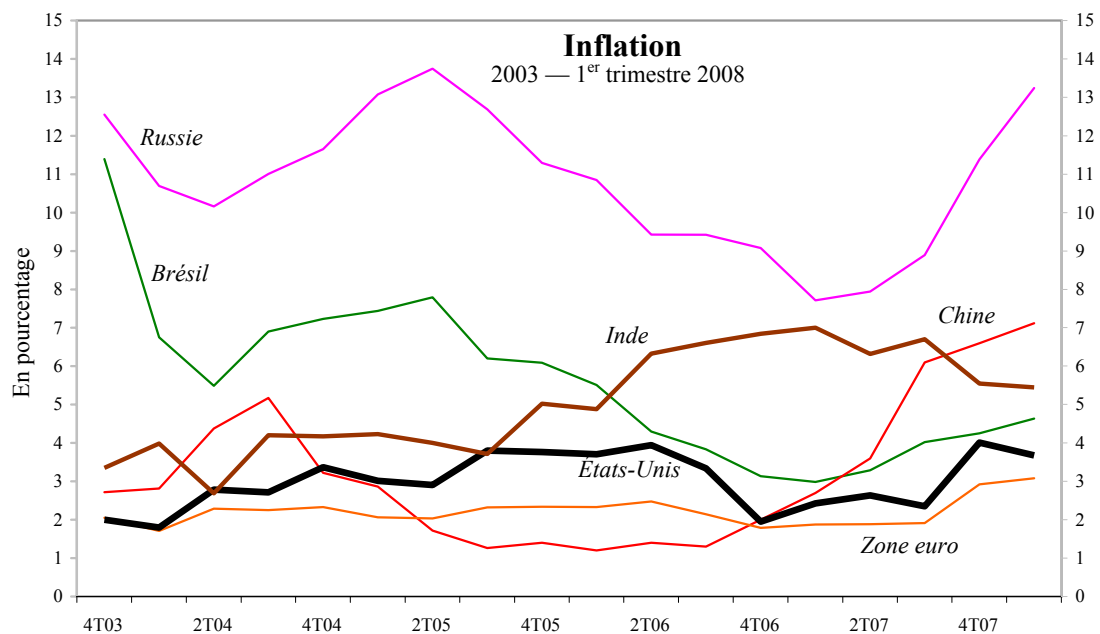
4. L'économie mondiale a atteint un taux de croissance de 4,9 % en 2007, mais les turbulences financières ont ralenti sa progression en fin d'année. Après un troisième trimestre meilleur que prévu, l'activité s'est assez nettement ralentie aux États-Unis et dans

¹Pour plus de détails, voir l'édition d'avril 2008 des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

la zone euro : la correction en cours sur le marché immobilier américain a exacerbé les tensions financières, qui ont commencé à se propager à d'autres marchés et établissements financiers.

5. En revanche, la croissance est demeurée vigoureuse dans les pays émergents et les pays en développement, au point que ces pays ont représenté jusqu'à 70 % de la croissance mondiale. La Chine et l'Inde, notamment, ont enregistré respectivement un taux de croissance de 11,4 et 9,2 % en 2007. L'expansion des pays émergents et en développement est alimentée par les gains de productivité considérables qui résultent de l'intégration progressive de ces pays à l'économie mondiale et du renforcement de leurs cadres de politique économique qui leur permet de bénéficier d'un accès durable aux marchés des capitaux.

6. L'inflation non corrigée s'est accélérée dans le monde entier sous l'effet de la hausse persistante des prix des produits alimentaires et énergétiques. Dans les économies avancées, l'inflation sous-jacente s'est un peu accentuée ces derniers mois en dépit du ralentissement économique. Face à l'affaiblissement de l'activité, toutefois, de nombreuses banques centrales ont abaissé leurs taux directeurs ou les ont maintenus inchangés. L'accélération de l'inflation non corrigée a été plus marquée dans les pays émergents qu'ailleurs en raison de la vigueur de la croissance de la demande et du fait que les produits énergétiques et alimentaires (surtout ces derniers) y représentent une part de la consommation plus élevée que dans d'autres pays. Face à cette situation, les banques centrales d'un grand nombre de pays émergents ont continué de durcir leur politique monétaire.



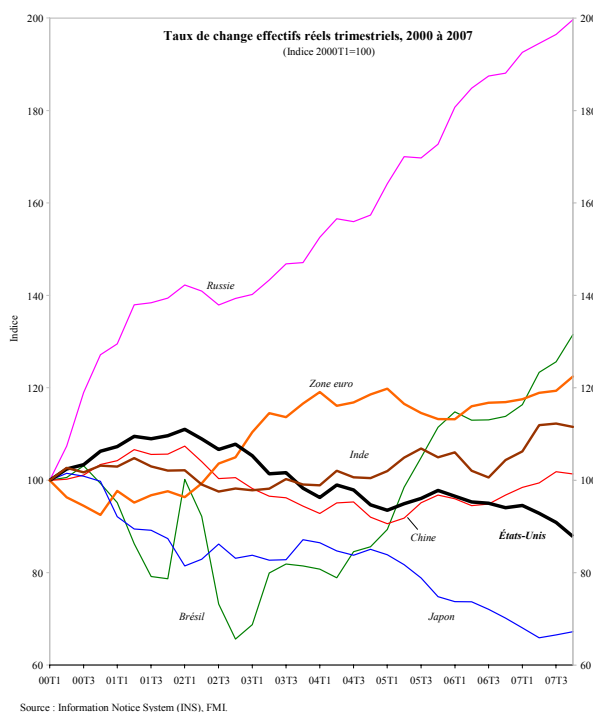
Source : Perspectives de l'économie mondiale.

7. D'une manière générale, les marchés des produits de base sont restés très actifs. La hausse des cours d'un grand nombre de ces produits en 2007 s'explique en grande partie par la forte demande des pays émergents, ainsi que par les effets de la demande de biocarburants sur les prix des principales cultures et par le surcroît d'intérêt porté aux produits de base comme catégorie d'actifs. Dans le même temps, l'offre ne s'est adaptée que lentement à la hausse des cours (notamment dans le cas du pétrole) et les stocks sont tombés à leur plus bas niveau à moyen et long terme.

8. Les termes de l'échange des producteurs de matières premières ont continué de s'améliorer en 2007, mais de nombreux pays en développement ont vu leurs importations de produits alimentaires et pétroliers se renchérir. À ce jour, la plupart des pays en développement ont été en mesure d'absorber les effets de cette situation sur leur balance des paiements : le renchérissement de leurs importations a été globalement compensé par la hausse des recettes d'exportation ou l'accroissement des transferts et des entrées de capitaux, tandis que la hausse des prix a été répercutée sur les marchés intérieurs. Un affaiblissement des positions extérieures n'est toutefois pas exclu si le coût des importations de produits pétroliers et alimentaires continue d'augmenter et si les prix des exportations de produits agricoles baissent sous le coup du ralentissement de l'économie mondiale. Par ailleurs, le renchérissement des produits alimentaires et pétroliers pénalise de façon disproportionnée les pauvres vivant en milieu urbain. Le FMI se tient prêt à aider les autorités nationales à concevoir des mesures visant à prévenir les effets macroéconomiques déstabilisants de la hausse des prix de ces produits, tout en atténuant les répercussions sur les plus pauvres par le biais de mesures de protection sociale ciblées. Enfin, nous pouvons accorder une aide financière aux pays pour les aider à faire face aux chocs exogènes de ce type.

9. Le taux de change effectif réel du dollar américain a continué de baisser après le milieu de l'année 2007, la principale contrepartie de cette dépréciation étant une appréciation de monnaies flottantes telles que l'euro, le yen, le dollar canadien et les monnaies de certains pays émergents. Les taux de change d'un certain nombre de pays affichant de gros excédents de compte courant étant restés relativement stables en termes de dollars, les ajustements de taux de change survenus récemment n'ont pas toujours été en phase avec la tendance générale observée en matière de déséquilibres mondiaux.

10. Les turbulences qui se sont propagées sur les marchés financiers ont assombri davantage les perspectives de l'économie mondiale. Selon les projections, les États-Unis devraient connaître une légère récession en 2008, les effets négatifs du cycle



immobilier sur la demande risquant d'intensifier le mouvement à la baisse du cycle du crédit. La croissance mondiale ralentira pour passer de 4,9 % en 2007 à 3,7 % en 2008 et ne reprendra progressivement de la vitesse qu'en 2009. Un ralentissement est prévu dans la plupart des pays émergents et en développement en raison des retombées commerciales et financières des difficultés des pays avancés, bien que les cycles économiques de ces deux catégories de pays se soient quelque peu découplés à la faveur de l'accroissement du commerce intrarégional et des investissements intérieurs. Dans les pays émergents d'Asie, la croissance devrait ralentir cette année mais restera robuste en raison du dynamisme de la consommation et de la poursuite des investissements. En Afrique et au Moyen-Orient, l'activité économique devrait rester relativement soutenue grâce au niveau élevé des prix des produits de base, à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques solides et à une certaine amélioration du climat des affaires. En Amérique latine, en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants, l'activité globale devrait ralentir en 2008 du fait de l'affaiblissement de l'économie mondiale et du ralentissement de la croissance du crédit, même si la hausse des produits de base devrait soutenir l'économie de nombreux pays.

11. S'agissant de la croissance mondiale, la balance des risques reste globalement orientée à la baisse. Les principaux risques sont liés aux turbulences qui continuent d'affecter les marchés financiers et plus particulièrement à la crainte que les pertes considérables enregistrées sur le marché américain du crédit immobilier à risque et d'autres produits de crédit structurés ne perturbent sérieusement le fonctionnement du système financier et ne transforment l'actuelle compression du crédit en véritable crise du crédit. Les risques liés aux tensions inflationnistes restent préoccupants eux aussi en raison notamment de l'étroitesse des marchés des produits de base, ce qui pourrait limiter la marge de manœuvre des banques centrales face aux risques qui pèsent sur la production.

III. RÉPERCUSSIONS DES TURBULENCES DES MARCHÉS FINANCIERS ET RIPOSTE DES POUVOIRS PUBLICS

12. Les tensions financières se sont accentuées dans les pays avancés et propagées d'un marché à l'autre, comme en témoigne la réévaluation générale des risques. Les marges de crédit se sont fortement élargies, notamment sur le segment des emprunteurs à risque, tandis que les banques ont sensiblement durci leurs normes de prêts, notamment aux États-Unis et en Europe occidentale. Les effets potentiels de la détérioration de la santé financière des réhausseurs de crédit des États-Unis, qui offrent des garanties contre les défauts, restent préoccupants. Dans les pays avancés, de surcroît, le tassement du marché immobilier fragilise le bilan des ménages, ce qui pourrait freiner la consommation privée. Du côté des entreprises, toutefois, la solidité des bilans et le niveau élevé de la rentabilité pourraient servir de soupape de sécurité face à la hausse du coût de l'emprunt, surtout aux États-Unis.

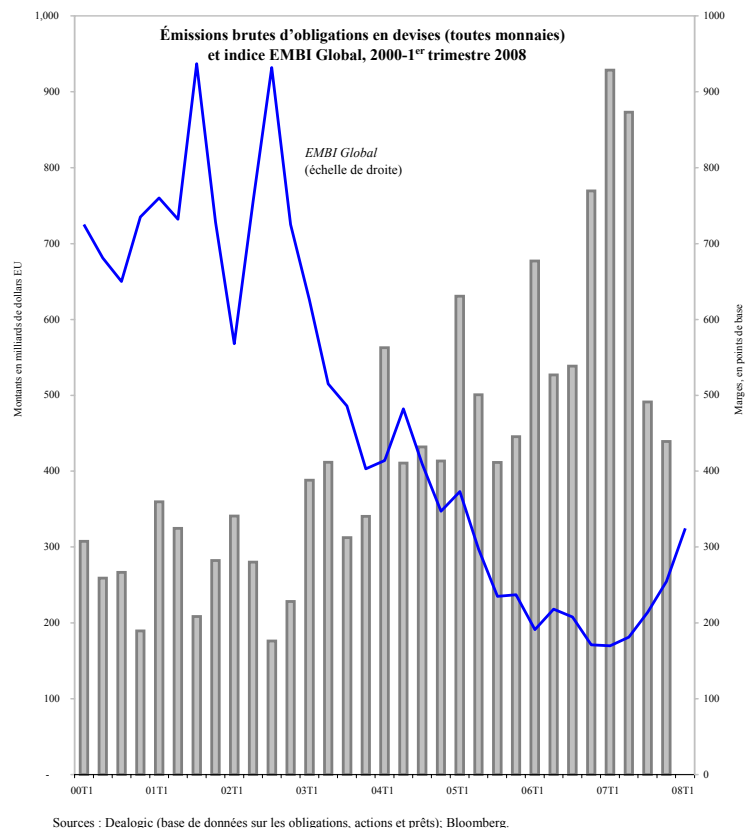
13. Jusqu'ici, les effets des remous des marchés matures sur les pays à revenu faible et intermédiaire ont été inégaux, mais généralement maîtrisés. À l'exception de certains pays émergents présentant de sérieuses sources de vulnérabilité extérieure, les pays à revenu faible ou intermédiaire n'ont généralement pas encore connu les problèmes de liquidités qui affectent les marchés monétaires matures. En outre, l'élargissement des marges de crédit sur les titres de dette des pays émergents (environ 120 points depuis la mi-octobre)

apparaît modéré en comparaison des crises antérieures. Globalement, les flux de capitaux à destination de ces pays ont ralenti, en partie parce que les grandes banques concentrent leurs efforts sur l'assainissement de leur bilan et que les emprunteurs potentiels en obligations souveraines attendent la fin des turbulences avant d'emprunter à nouveau.

14. Si toutefois les turbulences se poursuivent et s'intensifient, les pays émergents risquent d'en souffrir davantage. Bien que ces pays et les économies en développement aient accru leur capacité de résistance, leur situation économique serait sérieusement menacée si les turbulences devaient perturber les marchés financiers matures plus longtemps et plus profondément qu'on le prévoit

aujourd'hui et si la croissance mondiale devait se ralentir en conséquence. Les pays les plus vulnérables sont ceux qui ont accumulé des déficits courants importants et connu de fortes hausses des prix des actifs, alimentées par des prêts en devises, ou qui présentent de fortes sources de vulnérabilité bilancielle, telles que de grandes asymétries d'échéances et de monnaies de libellé. Divers pays d'Europe centrale et orientale, dont certains présentent toutes les caractéristiques mentionnées ci-dessus, figurent dans cette catégorie.

15. Les pays avancés et en développement doivent agir de concert pour prévenir une aggravation du ralentissement de l'économie mondiale. Dans une situation de tensions financières, la politique monétaire est considérée comme la première ligne de défense. La Réserve fédérale des États-Unis a d'ailleurs déjà fortement assoupli sa politique en réaction aux risques qui pèsent sur l'économie américaine. Parallèlement, il importe que les banques centrales, les organismes de contrôle et les autorités budgétaires continuent de coordonner — au niveau tant national que multilatéral — la mise en œuvre de politiques financières bien ciblées, aptes à rétablir la confiance entre contreparties, à atténuer les problèmes de liquidité et à préserver la solvabilité du système financier. L'action des pouvoirs publics doit viser à rétablir rapidement la stabilité des marchés financiers tout en évitant le risque d'aléa moral à moyen terme. La mise en œuvre de mesures supplémentaires visant à soutenir le marché immobilier américain — y compris par le biais du compte de patrimoine — pourrait contribuer à atténuer les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du système financier, même si, là aussi, il faut s'efforcer d'éviter tout aléa moral. Plus généralement, la politique budgétaire peut jouer un rôle par le biais des stabilisateurs automatiques. Certains pays, en outre, disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour prendre des mesures



budgétaires discrétionnaires. Nombre de pays émergents et un développement sont toutefois encore confrontés à un risque de surchauffe et ont donc continué, à juste titre, de resserrer leur politique monétaire. Si la croissance mondiale devait se ralentir brutalement et si les pressions exercées sur les prix devaient commencer à s'atténuer, les politiques monétaire et budgétaire pourraient, selon la situation propre à chaque pays, apporter un soutien à l'activité économique. Le FMI aide ses membres à définir une combinaison optimale de politiques économiques pour soutenir l'activité tout en réduisant les risques d'inflation.

16. Au vu des enseignements tirés des récentes défaillances du marché, les réformes à long terme des pays avancés et en développement devraient inclure les mesures suivantes : réexamen des normes de prêts sur le marché hypothécaire; élargissement du champ d'action du contrôle prudentiel pour y inclure les engagements hors bilan des banques commerciales; renforcement du cadre de coopération entre les autorités de contrôle nationales; amélioration des mécanismes de résolution des crises. Les défaillances que les institutions financières de certains pays avancés ont connu récemment ont démontré la nécessité de disposer de mécanismes capables d'atténuer efficacement les risques systémiques de faillites bancaires tout en évitant l'aléa moral lié aux injections de fonds publics. Le FMI collabore avec les autorités nationales, les organismes de contrôle et le secteur privé pour recenser les insuffisances d'information et proposer des recommandations précises en matière de politique économique.

IV. CHANGEMENT CLIMATIQUE

17. La nécessité de répondre au changement climatique s'impose rapidement comme l'une des priorités de l'économie mondiale. Bien que les conséquences dommageables de ce changement soient incertaines, il est probable que son impact macroéconomique sera considérable et se répartira de manière inégale entre les pays, les secteurs et les générations. La hausse des températures aura des répercussions structurelles profondes sur les économies nationales, surtout dans les pays en développement tributaires de l'agriculture mais aussi dans les économies avancées.

18. Le FMI contribue à l'analyse des conséquences macroéconomiques et financières des politiques menées pour atténuer les effets du changement climatique, conformément à son avantage comparatif et au mandat qui lui a été confié. Les *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2008² présentent une simulation des effets macroéconomiques d'une taxe mondiale sur les émissions de dioxyde de carbone et de dispositifs associant la limitation des émissions et les échanges de permis d'émettre (systèmes de limitations/échanges). Il apparaît que les coûts économiques des politiques visant à atténuer les effets du changement climatique pourraient être contenus, à condition que les mesures prises soient

² Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, Chapitre 4, Washington, avril 2008; et *The Fiscal Implications of Climate Change*, Washington, février 2008. Affiché à l'adresse: <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/022208.pdf>

bien conçues. Cependant, ces coûts risquent de varier très sensiblement d'un pays à l'autre, en fonction de l'aptitude de chacun d'eux à abaisser efficacement les émissions de CO₂ et de l'ampleur des réductions recherchées.

19. Pour être efficaces, les mesures prises afin d'atténuer les effets du changement climatique devront reposer sur une collaboration internationale particulièrement poussée. Il est indispensable que nos pays — avancés, émergents et en développement — participent très largement à la tarification de ces émissions. Sachant que, selon les projections, 70 % des émissions attendues dans les cinquante prochaines années proviendront des pays émergents ou en développement, ces derniers devraient être totalement inclus dans le cadre d'action futur. Une collaboration internationale à l'échelle planétaire dégagerait des gains économiques importants — un prix commun du «carbone» assurerait que les émissions seront réduites là où cela peut être fait à moindre coût.

20. La tarification du carbone soulèverait des questions macroéconomiques. Par exemple, si un système mondial de limitations/échanges est mis en place, les transferts financiers vers les pays qui sont vendeurs nets de permis pourraient être considérables, et poser des problèmes de stabilisation macroéconomique. Les recettes dégagées dans le cadre national — qu'elles soient d'ordre fiscal ou proviennent de l'adjudication des droits d'émission — peuvent réduire les pressions sur les finances publiques et ouvrir la voie à des réformes fiscales plus ambitieuses. Inversement, l'adaptation au changement climatique nécessitera probablement une augmentation des dépenses publiques.

21. Sans être en position de chef de file dans ce domaine, le FMI a une contribution à apporter à l'effort engagé pour comprendre et traiter les risques macroéconomiques, budgétaires et financiers associés au changement climatique. Notre institution est prête à appuyer ses pays membres par des conseils spécifiques dans ce domaine. Elle peut aussi apporter son concours financier à ceux d'entre eux qui auront des besoins de balance des paiements exceptionnels dus à des événements climatiques extrêmes.

V. RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE

22. La surveillance est au cœur du mandat du FMI, et les événements actuels confirment que notre institution doit l'adapter sans cesse à un environnement économique mondial en mutation. Faisant fond sur sa dimension quasi universelle, qui donne une valeur unique à la surveillance qu'il exerce, le FMI accorde une importance accrue à la dimension multilatérale dans l'exercice de la surveillance bilatérale, et s'applique à tirer meilleur parti de l'expérience et des connaissances de ses membres. En outre, les turbulences récentes des marchés financiers ont mis en lumière la nécessité d'approfondir l'analyse des liens entre l'économie réelle et le secteur financier, exercice pour lequel le FMI est bien équipé étant donné les compétences dont il dispose dans ces deux domaines.

23. Afin de nous acquitter plus efficacement de notre mission de surveillance et de concrétiser ces avantages institutionnels, nous avons engagé un processus de réorganisation interne qui vise à améliorer la qualité de la surveillance et à la recentrer, et qui sera analysé plus avant lors de l'examen triennal de la surveillance prévu en 2008. Les méthodes d'analyse des taux de change et des soldes extérieurs courants, ainsi que la classification

des régimes de change *de facto* des pays membres, ont été précisées. Il est envisagé de demander aux services du FMI de produire des rapports plus concis et plus actuels, qui pourraient alors avoir un impact plus important. Enfin, nous nous efforçons de mettre au point, avec les pays membres et les fonds souverains, un ensemble de bonnes pratiques facultatives qui permettraient d'améliorer la transparence de ces fonds et de mieux comprendre ces instruments et leur impact sur les systèmes financiers internationaux.

VI. PRÉVENTION DES CRISES ET RÔLE DU FMI DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS

24. La mondialisation financière a rendu plus nécessaire encore d'adopter une perspective mondiale lorsque l'on s'efforce d'évaluer les facteurs de vulnérabilité et d'y répondre. Nous avons entrepris de renforcer de diverses manières le suivi des risques au niveau national, régional ou mondial. L'examen semestriel des facteurs de vulnérabilité mis en place en 2001 permet de disposer d'évaluations comparatives de ces facteurs et des risques de crise dans les économies de marché émergentes. Compte tenu des turbulences actuelles sur les marchés financiers, un exercice similaire sera conduit en vue de couvrir les facteurs de vulnérabilité des marchés matures. Nous nous appliquons également à mieux analyser comment les innovations financières ont affecté les canaux de transmission des crises financières et quelles peuvent être les implications de ce phénomène pour le FMI, ce qui complète nos travaux sur la préparation aux crises, l'adaptation des programmes et l'amélioration de la surveillance de la stabilité financière.

25. Enfin, le FMI examine si les instruments de financement dont il dispose répondent aux besoins des économies émergentes. Dans ce but, nous entendons accélérer les travaux préparatoires à l'élaboration d'un nouvel instrument de liquidité destiné à prévenir les crises de compte de capital dans les pays qui ont accès aux marchés, et nous nous inspirerons des suggestions avancées en vue de créer un mécanisme qui aiderait d'autres pays à intégrer les marchés internationaux de capitaux.

VII. ÉVOLUTION DU RÔLE DU FMI DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

26. Les politiques et les résultats macroéconomiques de nombreux pays à faible revenu se sont très sensiblement améliorés depuis le début de la décennie. La mise en œuvre de meilleures politiques économiques a contribué à l'accélération de la croissance et au ralentissement de l'inflation, tandis que l'allégement de la dette et une conjoncture économique mondiale favorable ont favorisé le renforcement de leurs comptes extérieurs. Les flux de capitaux privés ont gagné en importance en tant que source de financements extérieurs. En conséquence, les besoins de nombreux pays à faible revenu en matière de conseils et de concours financiers du FMI évoluent rapidement. Nous continuerons d'affiner et d'adapter les bases analytiques des avis que nous donnons à ces pays en fonction de leurs besoins spécifiques, en nous concentrant sur nos domaines de compétence clés — à savoir, les politiques et institutions macroéconomiques de nature à apporter à ces pays la stabilité nécessaire pour connaître une croissance économique soutenue et réduire durablement la pauvreté. Nous ferons fond sur les expériences et les points de vue des pays membres, tout en leur apportant des conseils de politique économique adaptés à leurs besoins, en les aidant à renforcer leurs capacités et en leur fournissant un soutien financier et opérationnel dans le cadre de programmes.

27. Ainsi qu'il est expliqué plus en détail dans le Rapport de suivi mondial 2008, les pays à faible revenu n'ont pas tous vu leurs performances de croissance s'améliorer ces dernières années. La situation des états fragiles, en particulier, demeure très préoccupante. Le FMI vient de consacrer une étude à son engagement aux côtés de ces états fragiles et des pays qui sortent d'un conflit, et affine maintenant les modalités de son engagement, qui s'inscrit dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour stabiliser ces économies et jeter les bases de leur croissance durable³.

28. Parallèlement, nous avons pris des mesures pour donner plus d'efficacité à notre programme de renforcement des capacités dans les pays à faible revenu. L'assistance technique mettra davantage l'accent sur les liens macro-financiers et les enjeux de l'intégration à l'économie mondiale. Nous resserrerons aussi la coordination avec les bénéficiaires de l'assistance technique et les autres prestataires de ce type de services, tout en redoublant d'efforts en vue de mobiliser des financements pour l'assistance technique auprès des donateurs potentiels. La diffusion plus large des rapports d'assistance technique augmentera l'efficacité des efforts déployés par le FMI pour renforcer les capacités des pays membres.

29. Aider les pays à faible revenu à maintenir une situation d'endettement viable reste l'une de nos premières priorités. Nous avons lancé un projet destiné à renforcer leurs capacités de gestion de la dette. Côté créanciers, les services du FMI travaillent, en étroite collaboration avec le groupe de travail mis en place par l'OCDE, à préciser la définition des principes en matière de prêts viables pour les crédits à l'exportation convenus en janvier 2008. Selon ces principes, les organismes de crédit à l'exportation des pays de l'OCDE devront observer les règles de concessionnalité énoncées par le FMI et la Banque mondiale dans les pays à faible revenu où elles existent, et tenir compte des résultats des analyses de viabilité de la dette effectuées pour les autres pays à faible revenu. Le cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI constitue aussi un bon point de départ pour les discussions avec les autres créanciers.

30. De nouveaux pays ont bénéficié d'un allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). À ce jour, 33 ont atteint le point de décision de l'initiative PPTE et 23 en ont atteint le point d'achèvement, tandis que 25 pays membres ont reçu du FMI un allègement de la dette au titre de l'IADM. Par ailleurs, des modifications ont été apportées au cadre de l'initiative PPTE afin que raccourcir les délais associés au processus dans le cas des PPTE en situation d'arriérés persistants envers le FMI ou d'autres institutions multilatérales. Ceux d'entre eux qui obtiennent, dans le cadre d'un programme de référence, des résultats répondant aux normes applicables aux tranches supérieures de crédit — comme dans le cadre de la FRPC — peuvent enregistrer ces résultats parmi les antécédents positifs établis pour atteindre le point de décision de l'initiative PPTE. Le Libéria, qui est l'un des trois pays admissibles à l'initiative PPTE en situation d'arriérés persistants envers

³ *The Fund's Engagement in Fragile States and Post-Conflict Countries – A Review of Experience – Issues and Options*, mars 2008. Affiché à l'adresse: <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/030308.pdf>

le FMI, a été le premier à bénéficier de cette modification et a atteint son point de décision en mars 2008.

VIII. COLLABORATION BANQUE MONDIALE-FMI

31. Les services du FMI et de la Banque mondiale ont travaillé ensemble à l'application du plan d'action (JMAP) qu'elles ont mis au point conjointement pour resserrer la collaboration⁴. En particulier, les équipes du FMI et de la Banque mondiale travaillant sur les mêmes pays membres (équipes-pays) ont ouvert des discussions sur leurs programmes de travail sur le terrain, ce qui est un élément central du JMAP. Ces discussions ont pour objet de faciliter un accord entre ses équipes sur les instruments, les questions sectorielles ayant une importance macroéconomique primordiale, la répartition des tâches et les intrants dont chaque institution aura besoin dans l'année qui vient. En outre, des mécanismes reposant sur l'Internet — les «portails pays» — sont expérimentés en vue d'améliorer les flux d'informations entre les équipes-pays et créer des espaces de travail communs. Parallèlement aux efforts qui sont ainsi déployés au niveau des pays membres, des mécanismes reposant sur l'Internet sont mis également à l'essai pour améliorer les flux d'informations et intensifier la collaboration dans le domaine des finances publiques et d'autres opérations ayant un caractère central. Des initiatives sont aussi prises pour améliorer l'échange de rapports d'assistance technique et d'informations sur les possibilités d'emplois.

32. Parallèlement à la mise en œuvre du JMAP au niveau institutionnel, le Département Afrique du FMI et la Région Afrique de la Banque mondiale se sont efforcés d'identifier, avec un groupe de pays membres, les moyens de mieux coordonner l'appui apporté aux réformes essentielles à la croissance engagées dans les domaines de la gestion des finances publiques, du secteur financier et de la gestion des ressources naturelles. Les deux institutions tirent ensemble les leçons de cette expérience, qui seront communiqués à l'ensemble des régions et des départements géographiques.

IX. QUOTES-PARTS ET REPRÉSENTATION

33. Le 28 mars, le Conseil d'administration a recommandé l'adoption par le Conseil d'administration d'une série de réformes importantes concernant les quotes-parts et la représentation. Cet ensemble de réformes, soumis actuellement à l'examen du Conseil des Gouverneurs, inclut un accord sur une nouvelle formule des quotes-parts plus simple et plus transparente, une représentation accrue des économies dynamiques et, pour améliorer la représentation des pays membres à faible revenu, des amendements aux Statuts du FMI visant à i) tripler le nombre de voix de base et à maintenir, à l'avenir, la part des voix de base dans le total des voix attribuées, et ii) permettre aux Administrateurs élus par un grand nombre de pays membres de nommer un Administrateur suppléant additionnel. L'ensemble de réformes inclut aussi un accord selon lequel le Conseil d'administration recommandera de nouveaux réalignements des quotes-parts dans le cadre des prochaines révisions, et cela

⁴ Voir : <http://www.imf.org/external/np/pp/2007/eng/092007.pdf>

dès la Quatorzième révision générale des quotes-parts. Le rapport du Directeur général au CMFI sur la réforme des quotes-parts et de la représentation donne de plus amples détails sur cet ensemble de réformes.

